



JANVIER 2022 – Lutte contre les déserts médicaux : un rapport formule douze propositions inspirées d'initiatives locales

JANVIER 2022 - Lutte contre les déserts médicaux : un rapport formule douze propositions inspirées d'initiatives locales

Des dizaines de kilomètres pour une simple consultation chez le généraliste, de (très) longs mois d'attente avant de décrocher un rendez-vous chez un spécialiste comme un ophtalmologue, un cardiologue ou un gynécologue... Le territoire national est parcouru de profondes inégalités face à l'offre de santé, ce sont les fameux « déserts médicaux », ces zones géographiques où le maillage médical se desserre jusqu'au délitement. Ce phénomène touche « souvent des espaces ruraux, mais aussi certaines villes moyennes ou des zones périurbaines ».

Ce texte est baptisé : « Les collectivités à l'épreuve des déserts médicaux : l'innovation territoriale en action ». L'intérêt de cette publication est de s'appuyer sur les remontées du terrain. Les sénateurs formulent 12 recommandations directement inspirées des initiatives lancées à l'échelon local pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins.

Rappelons-en quelques-unes, qui méritent des précisions et des adaptations à une réalité comme la nôtre en Creuse.

- **Bâtir des centres de santé « partenariaux ».**
- **Favoriser les liens entre les territoires et les facultés de médecine. La création d'antennes universitaires dans chaque département permettrait de faire le lien entre la formation et la demande.**
- **Des dispositifs incitatifs pour favoriser l'installation de médecins.**
- **Généraliser les contrats locaux de santé en tant qu'espaces de dialogue.**
- **Lancer d'ici un an un débat national sur la liberté d'installation des médecins. Cette proposition interroge la possibilité d'aménager « des mesures coercitives » pour aiguiller l'installation de médecins sur l'ensemble du territoire. En 2019, un amendement au projet de loi Santé voulait intégrer un « stage obligatoire » de six mois dans les zones sous-dotées pour les étudiants en dernière année de médecine. « Un sujet brûlant, à poser sur la table à court terme ».**
- **Renforcer le poids des élus locaux au sein du conseil de surveillance de l'ARS. Le rapport invite les agences à se doter d'une « direction opérationnelle dédiée aux relations avec les élus », voire à faire entrer ces derniers dans le pilotage des agences.**



JANVIER 2022 – Lutte contre les déserts médicaux : un rapport formule douze propositions inspirées d'initiatives locales

- **La téléconsultation, une solution de dernier recours. La télémédecine n'est pas retenue comme une solution viable par les rapporteurs, qui redoutent qu'une généralisation de la pratique ne renforce l'isolement de territoires où des praticiens refusent déjà de s'installer. « Les projets de télémédecine ne doivent donc se développer qu'en ultime recours.**

« Ce sont les élus locaux qui vont inventer les solutions, il n'y a pas de fatalité. Mais c'est plus exigeant que de faire une loi en imaginant que grâce à elle le territoire va se remplir de médecins ! ».